

Assemblée générale 02 – PV

Date de la réunion : mercredi 13 décembre 2017 à 18h30

Lieu de la réunion : Ecole 9 – Rue de Monténégro, 159

Rédaction : Roxane Boone (Assistante administrative en charge de la communication CQDW)

1. Introduction par Charles Spapens : échevin en charge de la revitalisation des quartiers

Le périmètre d'action du Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne (CQDW) reste particulier. Sa superficie est plus large que les anciens contrats de quartier durables et certaines zones de son périmètre ont déjà été rénovées dans le cadre de ces derniers. Toutefois, il reste encore énormément de travail à effectuer. Vous avez été nombreux à nous transmettre vos craintes et vos attentes pour le nouveau CQDW.

Le bureau d'étude CityTools et l'équipe du CQDW ont mis tout en œuvre pour intégrer toutes vos demandes dans le projet de programme. Le budget est encore à ce stade indicatif. Nous allons le valider dans les semaines à venir.

La présentation qui va vous être montrée ce soir a été précédemment soumise aux membres de la Commission de quartier et au Collège. Ces derniers ont réagi positivement à ce projet de programme. Dès lors, nous avons décidé d'organiser cette seconde Assemblée générale pour vous informer sur le contenu du projet en cours de finalisation. Celui-ci sera terminé début de l'année prochaine. Par la suite, il sera consultable durant tout le mois de l'enquête publique, à savoir du 19 janvier 2018 au 19 février 2018, afin que vous puissiez donner votre avis sur le dossier.

2. Présentation de CityTools « Priorités du CQDW et ébauche de programme » : par Antoine Crahay (cf. Annexe 1)

3. Discussion

Quelle est l'enveloppe budgétaire prévue pour les initiatives citoyennes ?

Nous avons consacré un budget d'un peu plus de deux millions d'euros au volet socio-économique. Une première réunion a été organisée fin octobre pour expliquer le fonctionnement de la méthodologie socio-économique aux associations. D'autres rencontres seront organisées durant toute l'année prochaine. Concernant l'enveloppe pour les initiatives citoyennes, elle s'élèvera aux alentours de 120.000 euros. Celle-ci sera destinée tant aux initiatives d'habitants qu'à des initiatives conjoncturelles dans le quartier.

Pourriez-vous nous informer des prochaines grandes échéances pour le dossier de base?

Le dossier de base sera normalement approuvé aux alentours de juillet 2018. Pour le volet socio-économique, le cadre des projets sera établi en collaboration avec les associations de

janvier à mai 2018, ensuite un appel à porteurs de projet sera lancé. A l'automne, les associations déposeront leur candidature. Elles seront analysées et la sélection se fera fin 2018. Ce n'est qu'en 2019 que commenceront réellement les projets socio-économiques du CQDW et qu'un appel à projet annuel sera lancé pour les initiatives citoyennes et pourra être adapté d'une année à l'autre.

Avez-vous des idées de projets pour la place Orban ?

En effet, cette place reflète à certains moments de la journée des conflits d'usages et de partages entre ses différents occupants. Comme vous le savez, le réaménagement de la place a été réalisé il y a très peu de temps. Dès lors, nous n'avons pas prévu d'y intervenir physiquement mais nous souhaitons l'améliorer avec de petits dispositifs qui pourraient être réfléchis dans le cadre des projets socio-économiques. Nous désirons faire vivre la place Orban en dehors des cafés et donner envie à plus de gens de l'occuper.

L'accroissement de la végétalisation ne risque-t-il pas d'avoir un impact négatif sur les places de stationnement ?

Pas forcément. Cette question a été également soulevée par les membres de la commission de quartier. Nous sommes pleinement conscients de la problématique de la mobilité dans le quartier. Nous avons revu notre copie suite à la COQ. Nous proposons de trouver rue par rue des aménagements végétaux qui permettent d'améliorer quelque part la perméabilité pour éviter des inondations dans certaines rues. Des études seront menées à ce sujet dans le futur.

Pourquoi n'utilisez-vous le tunnel déjà existant sur le périmètre ?

Nous n'avons pas l'intention d'exploiter ce tunnel en raison des coûts de rénovation et d'entretien trop élevés. Infrabel estime les frais à hauteur de 500.000 euros pour la remise en état uniquement, à cela devrait être ajouté un système de fermeture, un éclairage performant... Ce tunnel est très long, il n'y a aucun contrôle social, il restera anxiogène. En outre, un projet d'école est prévu à son extrémité, en fond de parcelle de Divercity. A la place, nous proposons de créer un tout nouvel espace public, en construisant un pont en dessous des voies ferrées à partir du BRASS et du Wiels. Cet espace public permettrait d'une part, de franchir les voies pour les cyclistes par exemple, et d'autre part, de relier des parcs entre eux : le futur parc entre les deux institutions culturelles prévu dans le Contrat de rénovation urbaine et le parc de Divercity récemment aménagé. Et d'ainsi créer une véritable centralité pour le quartier.

Pourquoi souhaitez-vous toujours construire plus au détriment des espaces verts par exemple ?

Dans le dossier de base, nous avons émis plusieurs idées pour augmenter la végétation dans le périmètre. Nous partageons votre point de vue mais nous sommes confrontés au sein de la commune à un déficit de logement public pour des personnes qui n'ont que très peu de moyens. Dans le cadre des contrats de quartier durable, nous avons l'obligation de créer un nombre conséquent de logements. Une partie des logements seront créés via la rénovation de bâtiments. Et pour le reste, nous veillerons à bien choisir nos endroits de construction. Tout

sera mis en œuvre également pour que toutes les opérations du CQDW soient exemplaires en matière de gestion de l'eau, pour ne pas trop surcharger le réseau d'égouttage notamment.

Pensez-vous qu'il est judicieux de créer une seconde maison de l'emploi dans l'ancien bâtiment de la BNP, alors qu'il existe déjà une antenne Actiris et une maison de l'emploi dans le quartier Saint-Denis ?

Nous ne voulons pas créer une nouvelle maison de l'emploi. Il s'agit d'un projet complémentaire.

Malheureusement, les chiffres du chômage à Forest restent catastrophiques. Cependant, des évolutions positives en matière d'emploi commencent à se faire ressentir. Le bâtiment de l'ancien BNP permettrait de poursuivre ces évolutions et proposerait différentes fonctions. Actuellement, nous sommes encore en pleine réflexion sur les diverses fonctionnalités de la bâtisse. Nous aimerions y stimuler l'entrepreneuriat en coachant les demandeurs d'emplois à développer leur projet, en mettant des locaux à disposition des associations, en proposant des espaces de co-working, etc. Et proposer également un accueil de la petite enfance pour faciliter les démarches des chercheurs d'emploi ayant des enfants.

Que comptez-vous faire pour la place Saint-Antoine et la rue des Moines ?

Nous prévoyons de faire des aménagements sur les voiries qui n'ont pas été rénovées telles que la rue des Moines et la rue de Gênes, situées aux abords de la Place Saint-Antoine. Nous avons constaté que les jeunes ont trop peu d'espaces de jeu, en particulier dans ce quartier très dense de Saint-Antoine. Nous pensons à repenser ces deux rues pour créer un plus grand espace public qui se voudra convivial pour les habitants et les enfants. Notamment en limitant le trafic automobile à certaines heures pour laisser plus de place au jeu. De plus, nous avons également prévu une enveloppe dans le volet socio-économique pour des projets d'activation de l'espace public. A proximité de la place se trouve déjà une école, une maison de quartier, l'école des devoirs... Il faut en tirer avantage.

Avez-vous réalisé un diagnostic pour les emplois perdus dans le quartier et réfléchi à un levier pour la création de futurs emplois car il n'y a pas que l'industrie qui disparaît mais également les services ?

Nous n'avons pas réalisé de diagnostic à ce sujet-là mais il y a des études qui existent à l'échelle régionale. La commune de Forest fait face à une forte diminution de l'emploi manufacturier et d'autres activités productives. Toutefois, nous sommes à côté de la plus grande zone industrielle de la région bruxelloise. La Zone Charroi est la première partie de ce zoning. Il serait judicieux d'utiliser le site Charroi comme une articulation entre le quartier et toute la zone industrielle. On pourrait y créer par exemple un campus de formation avec Bruxelles Formation, déjà présente sur ce site.

Le quartier Saint-Antoine manque d'éducateurs de rue et d'espaces de jeu pour les enfants. Toutes ces terrasses installées sur cette place empêchent les enfants de jouer. Avez-vous étudié cette problématique ?

Les observations de terrain qu'on a faites avec les sociologues montrent des conflits d'usages sur le parvis Saint-Antoine et la place Orban. Notamment entre la terrasse des cafés à prédominance masculine et la présence des femmes dans ces espaces publics. Il y a tout un travail qui pourra être effectué via le volet socio-économique pour faire en sorte que le public de ces espaces se diversifie notamment en ajoutant de petits aménagements ludiques par exemple, ou encore en organisant des événements pour plus d'animation ; un travail à effectuer avec les propriétaires de cafés notamment et les mamans qui sont mal à l'aise dans ces espaces.

Avez-vous réfléchi à la problématique des commerces vides sur le périmètre ? Serait-il possible d'implémenter des commerces de proximité dans l'ancien bâtiment de la BNP ?

Sur le territoire forestois, la multitude de commerces vides et in fine des logements vides est un véritable problème. Le CRU va mener une réflexion à ce sujet-là. Pour lutter contre ce phénomène, la commune envoie de nombreuses lettres aux propriétaires et augmente les taxes. Il ne faut pas hésiter à nous signaler ces infrastructures inoccupées afin qu'on puisse petit à petit enrayer cette problématique. Votre idée de création d'un espace de commerces au sein de ce bâtiment a été également émise en interne. Il est envisagé de créer un espace commerce pop-up au début de l'avenue Wielemans pour que de jeunes commerces puissent s'y installer pendant une durée déterminée pour tester leur activité et leur laisser du temps pour fidéliser une certaine clientèle, ensuite ils pourraient s'installer dans une cellule commerciale vide des environs. Nous devons encore y réfléchir pour savoir si cela pourrait être réalisable.

La malpropreté des rues dans la commune de Forest un véritable fléau. Comment comptez-vous résoudre ce problème ?

Vous avez raison. Ce problème ne se limite pas à Forest mais plus la densité est forte dans les quartiers, plus les problèmes liés à la saleté s'accroissent. Nous luttons contre ce phénomène en engageant plus de balayeurs de rues. En outre, la commune est également confrontée à une hausse des dépôts clandestins. Via le CRU, nous avons décidé également de constituer des équipes bi-communales avec la commune de Saint-Gilles pour assurer une plus grande propreté des rues à cheval sur les deux communes.

La séance se clôture à 20h45